

Communiqué de presse

Mercredi 18 février

Une campagne électorale ne doit pas tolérer l'ignominie et la violence mensongère : Emmanuel Grégoire va faire citer à comparaître Rachida Dati devant le tribunal de Paris.

Ce jeudi 18 février, Madame Rachida Dati a publié sur le réseau social X une photographie accompagnée d'accusations d'une extrême gravité visant notamment Emmanuel Grégoire. Elle y met en cause Emmanuel Grégoire comme « *responsable du recrutement de pédocriminels dans le périscolaire* », ainsi que d'autres responsables publics qui ont annoncé également poursuivre Mme Dati pour des allégations mensongères visant eux leur probité.

Ces propos sont d'une gravité exceptionnelle. Ils portent atteinte à la probité et à l'honneur des personnes visées. Ils s'inscrivent dans une campagne de diffamation engagée contre son principal adversaire et visant à salir son nom et à jeter le discrédit sur son engagement public par des accusations aussi mensongères qu'infamantes.

Plus encore, les allégations contre Emmanuel Grégoire constituent une instrumentalisation indigne des familles et de la douleur des victimes qui méritent le respect et la vérité de la justice qui enquête déjà.

La politique n'autorise pas tout. Une campagne électorale, aussi intense soit-elle, ne peut se transformer en déversoir d'accusations mensongères et de visuels infamants d'une candidate en perdition. Ces propos constituent aussi sciemment un outrage personnel contre un responsable public qui a eu l'occasion de révéler il y a plusieurs mois avoir été, enfant, victime d'un pédocriminel.

Les insinuations crasses et les attaques personnelles sapent la confiance publique et abîment durablement notre vie démocratique. **Nous ne laisserons plus rien passer.** De tels propos, irresponsables et mensongers, alimentent un climat de tension que nous condamnons avec la plus grande fermeté. Alors que cette campagne doit encore durer quatre semaines, il est impératif d'empêcher que la violence verbale ne continue de prospérer.

Nous ne laisserons plus prospérer la violence mensongère de Madame Dati.

En conséquence, Madame Dati, déjà renvoyée devant le tribunal pour corruption, sera prochainement citée à comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris afin que la justice puisse rapidement dire le droit et le juste.